



Statut d'avancement

MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Septembre
2022

Le déploiement du réseau

Les grands jalons

Pour simplifier le tout, comparons le déploiement au corps humain...

Étape I

Cartographie de l'**ossature** du corps humain afin de s'assurer que la structure sera solide et pérenne. Ceci comprend les relevés de poteaux, l'analyse des adresses, la conception et l'obtention des permis.

Étape II

Le déploiement des **artères** principales. Cette étape consiste à la construction des autoroutes de fibres sur les poteaux.

Étape III

Pose des **organes vitaux** ce qui comprend toute l'installation des équipements passifs sur la fibre déployée (nœuds optiques, source d'alimentation etc.)

Étape IV

Nous faisons battre le **cœur**. Ceci consiste à allumer la lumière dans les fibres optiques et les équipements. Nous vérifions si tout circule adéquatement et si l'on rejoint toutes nos installations qui étaient jusque-là passives. Elles deviennent donc actives et sous surveillance de notre CGR (Centre de gestion du réseau).

Étape V

Nous terminons en greffant le **cerveau** à l'humain et ce, afin de le rendre intelligent. Nous faisons le lien entre le réseau et les bases de données. Nous rendons l'adresse disponible à la prise de commande afin de planifier un technicien et l'installation finale du service à la maison.



Les nouvelles du mois

Dès que le déploiement de notre fibre et que nos validations externes seront complétés, le service sera rendu disponible dans votre MRC. Une fois cette étape franchie, une liste des adresses desservies vous sera acheminée ainsi qu'à la municipalité concernée. Nous vous invitons donc à partager l'information avec vos citoyens. De plus, en parallèle de cette liste, nous enverrons à chacun des foyers, une petite carte postale qui les informera que leur adresse est maintenant disponible et ils seront invités à communiquer avec nous pour un branchement futur.

En rafale...

- **Petit rappel:** Nous recevons présentement un volume élevé d'appels. Afin d'assurer une prise en charge rapide, nous avons procédé à la formation de l'ensemble de nos agents au service à la clientèle. Nous vous invitons donc à informer vos citoyens qu'ils peuvent communiquer avec nous pour toutes demandes d'informations au :

1-877-512-0911

ou encore mieux, remplir le formulaire en consultant le lien suivant ;

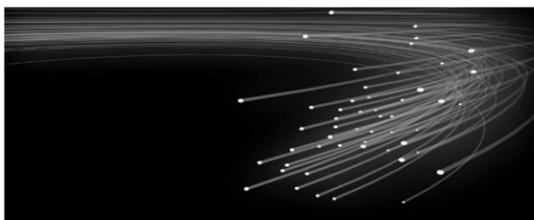
<https://videotron.com/internet/haute-vitesse>

Cela nous permettra d'être proactif et de les prévenir dès que les services seront disponibles dans leur secteur.

Bonne nouvelle !

- 129 citoyens ont manifesté leur intérêt d'obtenir les services de Vidéotron dès qu'ils seront disponibles ! Alors merci pour votre collaboration à ce succès !

- 89% du projet est maintenant émis à la construction ce qui signifie que sous peu, des foyers seront admissibles à nos services !



Rappelons que Vidéotron met en place un réseau de nouvelle génération, pérenne et à la fine pointe de la technologie, soit la fibre à la maison, qui permet de supporter des forfaits Internet basés sur des vitesses symétriques supérieures à 1000/1000 Mbps, soit largement au-delà des vitesses minimales exigées par le programme Opération haute vitesse, et ce, selon la même grille tarifaire unique pour tous nos clients

Volet commercial : Nous recevons plusieurs demandes concernant le volet commercial. Sachez que tous nos efforts sont concentrés sur les branchements résidentiels dans le cadre du programme. Toutefois, dès que le projet sera à un stade de quasi complétion, nous irons à votre rencontre afin de discuter de vos besoins immédiats et futurs.

Retour sur le Salon de la FQM :

Nous tenons à remercier sincèrement les gens qui sont venus à notre rencontre lors de cet évènement.

Émis à la construction 46 KM de fibre à déployer	Construit	Foyers rejoints 510 foyers visés
89% émis à la construction	68% maintenant construits	À venir...
Référence étapes I et II	Référence étapes III et IV	Référence étape V

